

DISCOURS

BUDGET

D U M A N I T O B A

2 0 1 6

Changement de cap

DISCOURS DU BUDGET 2016 DU MANITOBA

M. Cameron Friesen
Ministre des Finances
Le 31 mai 2016

Les documents offerts en français sur le site Internet

www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html comprennent :

- Discours du Budget 2016 du Manitoba
- Budget 2016
- Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017
- Bulletin de nouvelles fiscales
- Rapports financiers

Disponible en d'autres formats, sur demande.

This document is available on the Internet at:

www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- The 2016 Manitoba Budget Address
- Budget 2016
- Budget Papers
 - A Economic Review and Outlook
 - B Supplementary Financial Information
 - C Tax Measures
 - D Reducing Poverty and Promoting Social Inclusion
- Estimates of Expenditure and Revenue for the Fiscal Year Ending March 31, 2017
- Tax News
- Financial Reports
- Economic Highlights
- Economic Statistics
- Facts for Investors

Available in alternate formats upon request.

DISCOURS DU BUDGET 2016 DU MANITOBA

TABLE DES MATIÈRES

DISCOURS DU BUDGET : CHANGEMENT DE CAP.....	1
LES DÉFIS À VENIR.....	1
DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ.....	2
UNE MEILLEURE ÉDUCATION, UNE MEILLEURE FORMATION.....	3
PRENDRE SOIN DES FAMILLES MANITOBAINES.....	4
BÂTIR UNE ÉCONOMIE PLUS FORTE.....	4
CHANGEMENT DE CAP.....	5
RÉDUCTION DU GASPILLAGE, DES CHEVAUchemENTS ET DES DOUBLES EMPLOIS.....	6
LE TRAVAIL QUI NOUS ATTEND.....	7

DISCOURS DU BUDGET : CHANGEMENT DE CAP



Madame la Présidente, je suis fier de me présenter aujourd'hui devant vous afin d'honorer plusieurs des engagements pris par le nouveau gouvernement du Manitoba; des engagements qui visent à remettre le Manitoba sur le droit chemin de la responsabilité financière et à protéger les services de première

ligne tout en éliminant les dépenses gouvernementales inutiles qui ont placé notre province sur une trajectoire dangereuse.

Dans notre premier budget, nous allons fixer un nouveau cap pour le Manitoba, un cap qui mènera à une réduction des impôts et des taxes, à de meilleurs services et à une économie plus solide.

Nous reconnaissons que les défis qui nous attendent sont énormes. Le gouvernement du Manitoba a pendant trop longtemps dépensé au-dessus de ses moyens, ce qui a abouti à une dette cumulée et à une augmentation continue des impôts et des taxes.

Ces décisions ont miné la confiance de la population dans son gouvernement, nuï au revenu des vaillants travailleurs manitobains et compromis notre capacité d'offrir les services dont dépendent les familles manitobaines.

Si nous voulons assurer la protection des services de première ligne essentiels à toute la population manitobaine, maintenant et pour l'avenir, nous devons corriger le cap et remettre le Manitoba sur une trajectoire menant à l'équilibre.

LES DÉFIS À VENIR

On ne saurait trop insister sur le fait que les défis auxquels nous sommes confrontés en tant que gouvernement, et en tant que province, sont de taille.

On prévoit que les dépenses gouvernementales pour l'exercice 2015-2016 dépasseront les recettes provinciales de plus d'un milliard de dollars. C'est la deuxième fois en cinq ans que le Manitoba affiche un déficit de cet ordre, un fait sans précédent dans l'histoire de notre province.

Le déficit actuellement prévu pour 2015-2016 est de 1,012 milliard de dollars, un montant bien plus élevé que les 421 millions de dollars annoncés par le gouvernement précédent, lors de la présentation de son budget. Il s'agit là d'une différence de 591 millions de dollars, soit de 140 %.

La population du Manitoba s'attend à une gestion financière plus responsable de la part de son gouvernement, et elle y a droit.

Au cours de la dernière décennie, sous l'égide du gouvernement précédent, les dépenses gouvernementales ont chaque année dépassé les prévisions budgétaires.

Les conséquences de ce comportement si irresponsable, et pourtant systématique, sont alarmantes. Et il y aura des conséquences à très long terme.

En à peine huit ans, la dette nette sommaire a doublé, passant de 10 milliards à 21 milliards de dollars.

En raison des taux d'imposition élevés, il est difficile pour le Manitoba d'être suffisamment concurrentiel pour attirer les investissements qui permettent de créer des emplois et de payer pour les services de première ligne.

La croissance constante de notre dette provinciale nous rend vulnérables aux augmentations des taux d'intérêt et, en conjonction avec l'incapacité de la Province à respecter ses objectifs de retour à l'équilibre budgétaire, elle a grandement contribué à la première réduction de la cote de crédit du Manitoba en presque 30 ans.

L'épuisement progressif du Fonds de stabilisation des revenus, qui est le compte d'épargne du Manitoba, limite notre capacité à faire face aux conséquences de

situations d'urgence telles que les inondations et les incendies de forêt.

Et notre recours accru aux recettes provenant du gouvernement fédéral et des autres provinces nous rend vulnérables aux réductions de transferts fédéraux.

Ce sont là de sérieux défis, mais les Manitobains ont élu un nouveau gouvernement qui s'est fermement engagé à fixer un nouveau cap, meilleur et plus sûr.

La population manitobaine a demandé à notre nouveau gouvernement de relever ces défis selon une approche prudente basée sur les principes de la confiance, de la compassion et du bon sens. Nous reconnaissons que des mesures d'austérité radicales ne fonctionneraient pas, étant donné les résultats en queue de peloton de notre province en matière de soins de santé, d'éducation et de lutte contre la pauvreté, et des besoins importants qui en découlent. De telles mesures ne feraient que causer du tort aux résidents les plus vulnérables de notre province.

Le nouveau gouvernement du Manitoba reconnaît la nécessité d'adopter un plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire afin d'éviter un nouvel abaissement de la cote de crédit de notre province.

Nous prendrons des mesures qui ramèneront le Manitoba à l'équilibre budgétaire de manière responsable, avec l'objectif d'y parvenir d'ici la fin de notre deuxième mandat. Et nous savons que les Manitobains sont prêts à nous aider, avec les idées novatrices et l'esprit d'initiative qui ont contribué à bâtir cette province et qui lui confèrent toute sa valeur.

Le système de soins de santé du Manitoba continue d'être affligé par les plus longs délais d'attente au pays.

Le nombre d'enfants confiés aux soins des offices de services à l'enfant et à la famille a doublé pendant le mandat du gouvernement précédent, et bien trop d'enfants manitobains vivent dans la pauvreté.

Les élèves manitobains ont obtenu certains des pires résultats aux tests nationaux et internationaux portant sur les exigences de base en littérature, en mathématiques et en sciences.

Voilà pourquoi le Budget de 2016 investit dans la littérature et l'éducation.

Les aînés du Manitoba restent trop longtemps sur les listes d'attente de soins de santé et nos frais d'ambulance sont les plus élevés au pays, ce qui force les patients et leurs familles à prendre des décisions difficiles dans les circonstances les plus pénibles.

Voilà pourquoi le Budget de 2016 investit dans les foyers de soins personnels et réduit les frais d'ambulance pour tous les Manitobains.

Les taux d'imposition au Manitoba sont devenus les plus élevés de toutes les provinces à l'ouest de l'Ontario, y compris la taxe de vente provinciale et le taux d'imposition général sur le revenu des sociétés.

Le plafond des bénéficiaires admissibles au taux d'imposition préférentiel des petites entreprises du Manitoba est le plus bas de toutes les provinces, à une exception près.

Le seuil d'imposition des personnes à faible revenu au Manitoba est nettement inférieur à celui d'autres provinces, parce que l'exemption personnelle de base pour l'impôt sur le revenu au Manitoba est parmi les plus faibles au Canada.

Le Budget de 2016 comprend l'indexation de l'exemption personnelle de base à compter du 1^{er} janvier 2017.

DE MEILLEURS SOINS DE SANTÉ

Les Manitobains ne devraient jamais être forcés de choisir entre payer des frais d'ambulance élevés et recevoir les services médicaux d'urgence dont ils ont besoin. Notre gouvernement s'est engagé à réduire les frais d'ambulance de moitié au cours de son mandat. Le présent budget fait un premier pas important dans ce sens.

Nous nommerons un groupe de travail sur la réduction des délais d'attente qui consultera les fournisseurs de soins de santé de première ligne afin d'élaborer un plan à cet égard.

Nous nous occuperons du manque de lits en foyers de soins personnels en élaborant un modèle de financement pour accélérer les projets de construction en partenariat avec des organismes sans but lucratif, des groupes confessionnels et des leaders communautaires dans toutes les régions du Manitoba.

Notre budget comprend une hausse de 3,8 % du financement des soins de santé par rapport aux projections actuelles pour 2015-2016.

Ce financement soutient les centres d'accès communautaire de Saint-Boniface et de Fort Garry, le Centre de soins de santé primaires et de services traditionnels de guérison de Powerview-Pine Falls ainsi que la mise en service de l'hôpital des femmes, ici même, à Winnipeg. Il fournit le soutien requis pour la dialyse, pour l'amélioration de l'unité des soins intensifs en cardiologie ainsi que pour le Programme provincial de médicaments anticancéreux et le Programme de vaccination des garçons contre le virus du papillome humain.

UNE MEILLEURE ÉDUCATION, UNE MEILLEURE FORMATION

L'éducation est un investissement dans un avenir meilleur pour nos enfants et notre province.

L'éducation est à la fois le chemin qui mènera notre province vers de nouvelles possibilités et une croissance future, mais aussi l'un de nos plus grands défis, étant donné notre faible et inacceptable taux d'alphabétisation.

Dans le présent budget, le gouvernement prévoit une hausse de 1,4 % du financement pour l'éducation et la formation, y compris une hausse de 2,55 % du financement pour les écoles, comparativement aux projections actuelles pour 2015-2016.

Nous appuyons de nouvelles initiatives de lecture à l'école primaire qui misent sur le potentiel de nos enfants et mettent l'accent sur l'amélioration de leur capacité à lire et à écrire.

Notre gouvernement augmentera les ressources pour les élèves à risque, avec l'aide de la Division scolaire de Winnipeg, mais aussi pour les étudiants autochtones, grâce à la subvention d'aide à la réussite scolaire des élèves autochtones et pour les centres d'apprentissage pour adultes, en continuant à soutenir le modèle d'alphabétisation intégral du projet pilote 111 Lombard.

Le budget de 2016 prévoit également de nouvelles ressources pour appuyer trois nouvelles écoles – l'école Sage Creek, l'école South Pointe et l'école Rivière Rouge – ainsi que pour respecter l'engagement de soutien aux collèges et aux universités annoncé précédemment et consistant notamment à augmenter le financement d'exploitation de 2,5 % pour les universités et de 2 % pour les collèges.

Notre budget inclut des engagements pour appuyer la pleine mise en œuvre, à l'Université du Manitoba, d'un programme de maîtrise en travail social avec spécialisation en connaissances traditionnelles autochtones pour l'année universitaire 2016-2017. Ce programme met l'accent sur la formation de travailleurs sociaux dont les compétences reposeront sur le savoir et la vision du monde des peuples autochtones, ce qui nous permettra de donner suite à certaines des recommandations du rapport d'enquête de la Commission Hughes.

Notre gouvernement fournira les ressources nécessaires déterminées dans l'Entente interprovinciale en matière d'éducation pour le programme de technologie en génétique clinique. Nous poursuivrons sur la lancée du succès de Skip the Dishes en offrant du soutien pour la deuxième année de l'entente de formation du fonds d'investissement dans l'industrie et la main-d'œuvre.

Nous respecterons notre engagement à l'égard de la Stratégie de santé mentale des enfants et des jeunes et nous offrirons un appui de contrepartie pour les Centres de ressources familiaux de Centraide Winnipeg.

PRENDRE SOIN DES FAMILLES MANITOBAINES

Le nouveau gouvernement du Manitoba présentera une loi visant la protection des enfants pour permettre plus facilement aux ministères, aux régies de services à l'enfant et à la famille, aux fournisseurs de services communautaires et aux organismes chargés de l'application de la loi d'échanger des renseignements et de collaborer lorsqu'ils s'occupent de cas d'enfants maltraités ou en danger.

Ce budget prévoit une hausse de 6,2 % du financement du ministère des Familles par rapport aux projections actuelles pour 2015-2016. Il accroît de manière importante notre contribution aux coûts de construction, d'amélioration et d'entretien dans le cadre du programme d'immobilisations pluriannuel de la Société d'habitation et de rénovation du Manitoba.

Et pour aider les personnes dans le besoin, les Manitobains à faible revenu qui louent un logement dans le secteur privé bénéficieront d'une indexation intégrale à 75 % du loyer médian du marché dans le cadre du Programme d'allocation pour le loyer.

Notre gouvernement augmentera les soutiens pour les travailleurs de première ligne des services en résidence par l'intermédiaire des Services d'intégration communautaire des personnes handicapées. Et nous appuierons aussi les programmes des Services à l'enfant et à la famille, entre autres le programme Connexion / Ensemble, l'expansion des programmes MENTOR et Secours-rue, le projet pilote Les familles d'abord – Point Douglas et Resource Assistance for Youth dans le cadre du projet pilote Safe Suite.

Le gouvernement poursuit son appui aux Services aux enfants handicapés afin de réduire les listes d'attente pour l'Initiative de thérapie pédiatrique, les Services de soutien à la famille et les Services spécialisés pour les enfants et les jeunes.

Nous engagerons des consultations avec des partenaires intéressés du milieu des affaires et de la collectivité en vue d'augmenter les soutiens sociaux grâce à des obligations à impact social novatrices.

Ces discussions commenceront le processus visant à favoriser de nouveaux partenariats d'affaires, sociaux et communautaires.

Dans le présent budget, le gouvernement fournit un soutien à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants, entre autres des subventions de fonctionnement, pour les garderies existantes et une aide pour le capital et les intérêts, pour les nouvelles garderies.

Et il prévoit des ressources accrues pour soutenir les services destinés aux victimes de crimes, l'Unité de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement, ainsi que les programmes visant les fournisseurs de crédit à coût élevé et la garantie des maisons neuves qui entreront en vigueur cette année.

Il appuie aussi les centres de la petite enfance et de la famille qui sont parrainés par United Way of Winnipeg, sous réserve de fonds de contrepartie levés par cet organisme. Et il poursuit l'aide générale au United Way of Winnipeg afin que les dons aboutissent à la collectivité au lieu de couvrir des frais administratifs ou des dépenses liées à la collecte de fonds.

BÂTIR UNE ÉCONOMIE PLUS FORTE

Une économie plus forte est la meilleure voie pour obtenir de meilleurs services pour la population manitobaine.

Nous sommes heureux d'entamer des discussions avec nos voisins de l'Ouest afin de joindre l'accord de commerce dans le cadre du nouveau partenariat de l'Ouest. Et nous envisageons avec enthousiasme les nouvelles occasions de promouvoir notre province et de collaborer à la prestation de services.

Le potentiel touristique du Manitoba est illimité, mais notre investissement dans ce secteur reste inférieur à celui des autres gouvernements au Canada. Nos partenaires du secteur privé ont demandé davantage d'investissements dans la promotion du tourisme et nous croyons que les avantages économiques liés au tourisme justifieront les augmentations tant dans le budget du présent exercice qu'à l'avenir.

Ce budget prévoit les mesures nécessaires à la préparation des Jeux d'été du Canada de 2017 qui se tiendront à Winnipeg. Ces jeux seront une occasion incroyable de mettre en valeur notre province auprès de la population de tout le pays.

Nous nous sommes engagés à affecter au moins un milliard de dollars à l'infrastructure stratégique en 2016-2017. Ce financement sera consacré aux routes et aux ponts, à la protection contre les inondations, aux hôpitaux, aux écoles, aux universités et aux collèges ainsi qu'à l'infrastructure municipale. En fait, l'investissement fourni dans le cadre du Budget de 2016 est de plus de 1,8 milliard de dollars.

Les projets qui ne sont pas encore approuvés seront examinés en vue d'évaluer leur rentabilité économique et leurs avantages sur le plan social. La priorité sera accordée aux projets qui génèrent un investissement additionnel du secteur privé, du secteur public ou d'autres ordres de gouvernement.

Le Budget de 2016 jette les bases d'un partenariat amélioré avec la Ville de Winnipeg et avec toutes les municipalités du Manitoba en fournissant au ministère des Relations avec les Autochtones et les municipalités les outils nécessaires à la création d'un unique point d'accès au sein du gouvernement provincial pour les programmes municipaux.

Une telle démarche vient compléter notre engagement à donner *voix au chapitre* aux municipalités relativement aux projets d'infrastructure qui les concernent.

Nous désignerons les membres de l'Équipe d'entreprise du premier ministre afin d'établir un comité consultatif composé des meilleurs chefs de file du monde des affaires. Ils travailleront avec notre gouvernement afin de créer des emplois et de favoriser la croissance économique dans notre province.

Nous entamerons des discussions avec les dirigeants autochtones concernant les meilleurs moyens de mettre sur pied un processus de consultation basé sur la collaboration et le respect.

Nous établirons bientôt un groupe de travail sur la réduction des lourdeurs administratives pour éliminer

les entraves inutiles qui exaspèrent les propriétaires d'entreprise et les particuliers.

Nous fournirons aussi davantage de ressources à Possibilités de croissance en milieu rural, un programme de partenariat pour la croissance, afin de créer des emplois en partenariat avec nos municipalités. Elles permettront d'évaluer la faisabilité des possibilités économiques et de soutenir les projets d'origine communautaire qui visent des occasions économiques stratégiques.

Le Budget de 2016 fournit des ressources additionnelles importantes pour aider les réfugiés syriens à s'établir dans leur nouvelle communauté. Ces ressources comprendront du personnel auxiliaire à Welcome Place, un coordonnateur du parrainage communautaire, des services d'alphabétisation et de formation linguistique et des services fournis par la Mount Carmel Clinic.

Ces fonds permettront d'augmenter les services nécessaires pour aider davantage de réfugiés à s'installer au Manitoba, y compris environ 2 500 réfugiés syriens. Ce soutien comprendra des initiatives de parrainage privé de réfugiés, du soutien éducatif, social et culturel, de l'aide dans le domaine de la santé mentale pour les jeunes réfugiés ainsi que des logements pour les réfugiés.

Des travaux sont aussi en cours afin d'élaborer un plan d'action manitobain sur le climat. Ce plan comprendra un modèle de tarification du carbone visant à encourager la réduction des émissions, à conserver les capitaux d'investissement et à stimuler l'innovation dans le secteur de l'énergie propre, ainsi qu'au sein des entreprises et sur le marché de l'emploi.

CHANGEMENT DE CAP

Il y a à peine 12 semaines, le 8 mars 2016, le gouvernement précédent a annoncé un déficit prévu de 554 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017.

Le gouvernement précédent a gonflé les recettes et sous-estimé les dépenses, annonçant notamment 215 millions de dollars d'économies qui n'ont jamais été déterminées et 316 millions de dollars de revenus

fédéraux, dont la plus grande partie ne s'est jamais concrétisée. En dernière analyse, la véritable prévision de déficit pour l'exercice 2016-2017 aurait dû être de 1,085 milliard de dollars.

Depuis que notre gouvernement a été assermenté, il y a à peine quatre semaines, nous avons travaillé avec diligence pour changer la trajectoire d'excédent de dépenses si longtemps suivie par le gouvernement précédent.

Dans le Budget de 2016, le nouveau gouvernement du Manitoba réduira le déficit des opérations fondamentales du gouvernement de 122 millions de dollars pour atteindre un déficit de 890 millions de dollars. Il s'agit d'une amélioration de 12 % par rapport aux projections de l'exercice 2015-2016.

Et ce budget ne puisera pas dans le Fonds de stabilisation des recettes, lequel a été créé pour faire face à des situations exceptionnelles et non pour pallier l'incapacité chronique d'un gouvernement à gérer de manière responsable les finances du Manitoba.

Le Budget prévoit aussi un gel des impôts et offre à la population manitobaine un allègement fiscal permanent qui suivra le coût de la vie en mettant fin au glissement d'une tranche d'imposition à l'autre et en indexant les tranches d'imposition sur le taux d'inflation.

Notre gouvernement indexera aussi l'exemption personnelle de base, la rapprochant ainsi de la moyenne nationale et permettant à 2 770 Manitobains à faible revenu d'être exemptés d'impôts en 2017.

Le présent Budget protège l'allègement de la taxe scolaire dont bénéficient les Manitobains plus âgés en maintenant le remboursement de la taxe scolaire pour les personnes âgées à son montant actuel de 470 \$. Il mettra aussi en œuvre une vérification des revenus fondée sur le revenu familial net afin que cet allègement profite aux personnes âgées qui en ont le plus besoin.

Afin de réduire le nombre de documents à présenter ainsi que les coûts administratifs, le remboursement de la taxe scolaire pour les personnes âgées sera intégré au crédit d'impôt foncier pour l'éducation à l'intention

des personnes âgées, qui est de 400 \$. Celui-ci est déjà calculé en fonction du revenu et est accordé dans le cadre des déclarations de revenus annuelles.

RÉDUCTION DU GASPILLAGE, DES CHEVAUCHEMENTS ET DES DOUBLES EMPLOIS

Nous donnons l'exemple en nous engageant à en faire plus avec moins. Ainsi, le présent budget tient compte de la réduction d'un tiers de la taille du Cabinet, ce qui se traduit par une économie de quatre millions de dollars.

Le Budget de 2016 comprend également des mesures initiales visant à réduire les coûts administratifs non nécessaires.

La Commission manitobaine d'aménagement de la route située du côté est sera dissoute et son mandat sera réintégré au ministère de l'Infrastructure du Manitoba.

Les crédits et les remboursements d'impôt foncier des personnes âgées seront accordés par l'intermédiaire du système d'imposition administré par l'Agence du revenu du Canada, ce qui se traduira par une économie d'environ 900 000 dollars par an.

L'allocation par vote que recevaient les partis politiques sera éliminée, étant donné que ceux-ci n'ont pas besoin d'aides supplémentaires de la part des contribuables du Manitoba.

Et nous réduisons la publicité qui fait la promotion du gouvernement, en choisissant d'investir plutôt dans la promotion du Manitoba en tant que destination touristique nationale et internationale.

Pour trouver plus d'économies, nous avons lancé un examen complet d'optimisation des ressources. Cet examen étudiera l'administration gouvernementale pour y trouver des sources d'économies et fera participer les Manitobains pour qu'ils communiquent leurs idées novatrices afin d'éliminer le gaspillage tout en protégeant les services de première ligne.

Nous nous engageons également à examiner les pratiques d'appels d'offres afin d'utiliser notre budget plus intelligemment, à réduire les contrats sans appel d'offres et à éliminer la pratique de syndicalisation obligatoire.

Afin de respecter notre engagement de transparence, le Budget de 2016 prévoit des ressources pour la révision de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*.

Nous présenterons bientôt des mesures législatives pour entamer la mise en œuvre d'autres aspects de notre engagement à gérer un gouvernement transparent, et nous veillerons à ce que la population manitobaine ait le droit de voter sur toute hausse des principaux impôts et taxes.

LE TRAVAIL QUI NOUS ATTEND

Notre objectif est de faire du Manitoba la province connaissant l'amélioration la plus importante au pays. Le nouveau gouvernement du Manitoba est déterminé à mettre au point un système de mesures qui permettra de faire le suivi des progrès que nous aurons accomplis dans la réalisation des objectifs que nous avons annoncés.

Il est essentiel d'avoir un plan financier solide pour assurer la bonne santé de notre économie et de notre province, une province avec une bonne capacité de croissance et qui peut faire face aux situations difficiles et subvenir aux besoins de sa population.

Il est temps de réparer les dommages dont notre gouvernement a hérité et de rectifier le cap. Et pour ce faire, il faudra des années de travail ardu, guidé par la compassion et le bon sens.

Mais les Manitobains n'ont pas peur de travailler dur, et leur nouveau gouvernement non plus.

Nous travaillerons ensemble avec toute la population de notre province pour bâtir un Manitoba meilleur, plus solide et plus prospère.

Ce processus commence aujourd'hui, avec les mesures présentées dans ce budget. Ce sont des mesures

responsables qui nous permettront de remettre le Manitoba sur la bonne voie, afin d'être en mesure de protéger les services de première ligne nécessaires aux Manitobains, aujourd'hui et demain.

Nous avons également la certitude que seul le Manitoba de demain est en mesure de surpasser le Manitoba d'aujourd'hui.

Nous savons que le Manitoba est un merveilleux endroit où vivre. Où aimer. Où rire. Où apprendre.

Et où laisser un héritage.

Madame la Présidente, il est vrai que des défis de taille nous attendent, mais notre gouvernement a la certitude que les Manitobaines et Manitobains feront front commun pour relever ces défis, comme ils le font toujours dans les temps difficiles, et pour améliorer notablement la situation de notre province.

Notre objectif – ce devoir que nous partageons – est de remplacer le doute par l'optimisme. La discorde par l'unité. De remplacer la peur et l'angoisse par l'espoir et par de nouvelles possibilités pour toute la population manitobaine.

Et de garantir que des jours meilleurs nous attendent.

Merci.

